



Question sur la propriété industrielle/intellectuelle

Par **SURMULOT**, le **09/03/2013** à **19:45**

Bonjour tout le monde!

Nouveau venu, 31ans, de Creteil dans le 94. Graphiste 3D, et en ce moment en pleine création d'activité. Mon projet est super bien avancé grâce à Dieu, et une question **ESSENTIELLE** me vint en tête, j'explique:

Mon activité serait de fabriquer des figurines de collection de personnages déjà existants: Dessins animés et jeux vidéos. Le truc, c'est que ces personnages sont donc protégés, du moins le titre de "l'ouvrage" dont ils font partie, est protégé...On va prendre l'exemple de **Tintin et Milou**...Etant graphiste 3D axé sur la création de personnages, j'ai fais le personnage de **Tintin** mais

avec des traits "humains", et non pas les traits "BD"
qu'il a, à la base...Evidement, avant de commercialiser,
je contacterais les propriétaires de la marque "**Tintin et
Milou**" pour acquérir les droits/la licence et pouvoir
vendre du **TINTIN ET MILOU**. Je me dis que si ils refusent
de me céder la licence pour telle ou telle raison, et
qu'ils "s'emparent" de mon idée, et qu'ils font "eux même"
du **TINTIN ET MILOU** avec des traits + humains, est ce qu'il
est possible de déposer "mon idée" malgré que ce soit leur
personnages? Et est ce de la propriété intellectuelle?
Artistique? Industrielle (je doute)? S'il vous plait, si
vous pouviez m'aider, je vous en serais reconnaissant...
Merci de m'avoir lu [smile3]

Par **SURMULOT**, le **09/03/2013** à **21:32**

PS: TINTIN ET MILOU n'est qu'un exemple, je ne compte pas faire du TINTIN ET MILOU...De +,je souhaite préciser que je ne souhaite pas m'approprier l'oeuvre ou les personnages que je vais "adapter", car je n'y arriverais pas même si je le voulais... c est juste pour proteger mon "idée"...voila, je tenais a faire cette précision :)